

Construite il y a 150 ans, la Petite Ceinture, propriété de Réseau Ferré de France, constitue un lieu exceptionnel de par ses paysages inédits, ses qualités écologiques, la respiration qu'elle apporte au cœur d'une des villes les plus denses au monde, mais aussi par l'espace de liberté qu'elle représente en matière d'usages (territoire de graffiti, ateliers d'artistes, jardins partagés...) et d'innovation urbaine.

Des promenades ont été ouvertes dans le 16^e arr. en 2007, le 12^e arr. en 2008 et dans le 15^e arr. (en cours de réalisation). Des aménagements urbains mixtes ont été facilités autour du linéaire (13^e arr., 19^e arr.) et la valorisation de certaines gares a été engagée dans le respect de leur valeur patrimoniale et culturelle. Par ailleurs, Réseau Ferré de France et la SNCF ont mis en place un programme socialement et écologiquement responsable, d'entretien des emprises de la Petite Ceinture par des chantiers d'insertion.

Aujourd'hui, Réseau Ferré de France envisage de retrancher du réseau ferré national les sections sur lesquelles il ne voit plus de perspectives pour un trafic ferroviaire lourd, à l'est et au sud principalement.

Dès lors, la question du devenir de la Petite Ceinture est posée. La ville de Paris et Réseau Ferré de France souhaitent avancer dans la mise en valeur au bénéfice de tous de cet espace structurant du paysage, aux qualités écologiques nombreuses et aux potentiels multiples.

Avant l'élaboration de tout projet précis, en s'appuyant sur une étude menée par l'Apur, Réseau Ferré de France et la ville de Paris sollicitent sous différentes formes (site participatif, réunions-ateliers thématiques dans les arrondissements, séminaire d'échanges...) l'avis des habitants de Paris et de la métropole mais aussi de tous les acteurs concernés ou intéressés pour imaginer quels pourraient être les usages futurs de la Petite Ceinture et de ses emprises.



Petite Ceinture ferroviaire

Devenir

Invitation séminaire

Jeudi 14 février 2013

à 8h30

à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris
5, rue de Lobau 75004 Paris

à 14h00

à la mairie du 4^{ème} arrondissement
2, place Baudoyer 75004 Paris

Le nombre de places est limité. L'inscription est obligatoire avant le 4 février 2013 à l'adresse suivante : <http://inscriptionsconcertationpetiteceinture.fr>. En retour de votre inscription, une confirmation écrite vous sera adressée. Elle sera exigée à l'entrée du séminaire.

Retrouvez toute l'information
et contribuez sur
<http://lapetiteceinture.jenparle.net>



Séminaire

8h30 : Accueil à l'auditorium de l'Hôtel de Ville

9h00 - 9h20 : Ouverture

Par : **Julien Bargeton**, adjoint au maire de Paris, chargé des déplacements, des transports et de l'espace public
Francois-Régis Orizet, directeur régional Ile-de-France de Réseau Ferré de France

9h30 - 11h00 : Table ronde

« **La vocation ferroviaire de la Petite Ceinture et son évolution pour le transport** »

11h00 : Pause

11h15 - 12h45 : Table ronde

« **Services écologiques, cadre de vie et usages** »

14h00 : Accueil à la mairie du 4^{ème} arrondissement

14h30 - 16h00 : Table ronde

« **Le potentiel urbain de la Petite Ceinture** »

Animées par Res publica, les tables rondes seront introduites par une présentation de l'Apur, suivie d'échanges avec les intervenants et d'un débat avec les participants

Réunion publique de synthèse de la concertation

16h30 : Accueil à la mairie du 4^{ème} arrondissement et ouverture

Par : **Christophe Girard**, maire du 4^{ème} arrondissement
Fabienne Giboudeaux, adjointe au maire de Paris, chargée des espaces verts et de la biodiversité
Francois-Régis Orizet, directeur régional Ile-de-France de Réseau Ferré de France

Synthèse des contributions issues de la concertation par Res publica

Débat avec le public

18h15 : Clôture

Par : **Anne Hidalgo**, première adjointe au maire de Paris, chargée de l'urbanisme et de l'architecture

